

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Band:	80 (1989)
Heft:	24
Rubrik:	Nationale und internationale Organisationen = Organisations nationales et internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nationale und internationale Organisationen

Organisations nationales et internationales

ETH-Konsumententagung vom 22. November 1989:

Zerstört Energie die Umwelt?

Unter diesem Titel nahmen namhafte Exponenten aus der schweizerischen Elektrizitätswirtschaft, der Energiepolitik, dem Konsumentenschutz sowie dem Umweltbereich Stellung zu den drängendsten Umwelt- und Energieproblemen der Gegenwart.

Das Referat von Prof. Piero Cotti unter dem Titel «Die Entdeckungsgeschichte der Energie» bildete den roten Faden durch weite Teile der Tagung. Er zeigte auf, wie rasant die Entwicklung auf dem Energiesektor seit der Erfindung der Dampfmaschine verlaufen ist. Gleichzeitig wies er aber auch auf die Gefahren hin, die ein solches Wachstum mit sich bringt.

Der Schwarze Peter liegt beim Konsumenten

Die Energiefrage sei ein Thema, das unter anderem dazu benutzt werde, Arbeitgeber, Arbeitnehmer, Politiker, Behörden und auch Konsumenten zu manipulieren. Dies stellte Margrit Krüger, Präsidentin des Konsumentinnenforums der deutschen Schweiz, ihren Ausführungen unter dem Titel «Zwang zum Energiekonsum» voran. Sie führte wörtlich aus: «Wir am Ende der Energiekette stehenden, mit allen Raffinessen der Werbepsychologie zu immer bequemer, energieabhängiger werdender Lebensweise verlockten Normalverbraucher stehen da mit dem Schwarzen Peter in der Hand, mit Abfällen und Sondermüll aller Art – und mit dem Stigma der Energieverschwender behaftet.» In Tat und Wahrheit seien es freilich in vielen Fällen die Energielieferanten, die Zug- und Sachzwänge provozierten.

Fossile Energieträger massvoller einsetzen

Dr. Irene Aegerter vom Verband Schweizerischer Elektrizitätswerke orientierte in ihrem Vortrag über die Entstehung und die Folgen des weltweit akuten Klimaproblems. Sie forderte drastische Einschränkungen beim Verbrennen fossiler Energieträger, rief zu einer umweltneutralen Energieversorgung, ganz besonders in der Dritten Welt, auf und wies auf umweltverträgliche Modelle zur Reduktion der Schadstoffe im Individualverkehr hin (Elektro- und Wasserstoffautos). Wörtlich führte sie aus: «Das CO₂-Problem, der Treibhauseffekt, wird zur eigentlichen Überlebensfrage der Menschheit. Darum müssen wir auch die Energiefrage ganzheitlich und über grössere Zeiträume hinweg betrachten.»

Dr. Hans Spreng vom Abfuhrwesen der Stadt Zürich orientierte über die ständig wachsenden Abfallberge und die dadurch entstehenden Entsorgungsprobleme. Er forderte dazu auf, den Abfall möglichst sortengetrennt der Kehrichtabfuhr zu übergeben und be-



Die INFEL-Konsumententagung 1989 fand vor «ausverkauftem Haus» statt.

La journée des consommateurs 1989 de l'INFEL a pu «afficher complet».

INFEL - Journée des consommateurs du 22 novembre 1989 à l'EPF de Zurich

L'énergie détruit – elle notre environnement?

Tel était le titre de la journée au cours de laquelle des personnalités de l'économie électrique suisse, de la politique énergétique, de la protection des consommateurs ainsi que des milieux écologiques se sont prononcées sur les principaux problèmes écologiques et énergétiques de l'heure.

L'exposé intitulé «Die Entdeckungsgeschichte der Energie» (Histoire de l'énergie) du professeur Piero Cotti a été, pour ainsi dire, le fil conducteur d'une grande partie de la journée. Il a mis en évidence les progrès techniques rapides obtenus dans le secteur de l'énergie depuis l'invention de la machine à vapeur. Simultanément il a attiré l'attention sur les dangers inhérents à une telle évolution.

Désagrément pour le consommateur

La question de l'énergie est un thème également utilisé pour manipuler les employeurs, les employés, les politiciens et les autorités, sans oublier les consommateurs. Voilà sur quoi Mme Margrit Krüger, présidente du forum des consommatrices, a insisté tout particulièrement dans son exposé intitulé «Zwang zum Energiekonsum» (Nécessité de consommer l'énergie). Selon elle, «les consommateurs finaux, qui cèdent aux sirènes de la psychologie publicitaire les incitant à améliorer leur confort au prix d'une dépendance accrue d'énergie, se retrouvent en fin de compte marqués des stigmates du gaspillage d'énergie et doivent faire face au désagrément que sont les ordures ménagères et les ordures de tout genre.» Il apparaît qu'en réalité, ce sont souvent les distributeurs d'énergie qui en sont les responsables.

Mieux utiliser les agents énergétiques fossiles

Madame Irène Aegerter de l'Union des Centrales Suisses d'Électricité a parlé du problème climatique, de ses causes et de ses conséquences internationales. Elle a plaidé pour une restriction radicale de la combustion d'agents énergétiques fossiles et a réclamé un approvisionnement en énergie respectant l'environnement, notamment dans le Tiers monde. Elle a attiré l'attention sur des modèles particuliers permettant de réduire la pollution due aux transports individuels (voitures électriques ou fonctionnant à l'hydrogène). Selon elle, «le problème du CO₂, ou effet de serre, se transformera en question de survie proprement dite de l'humanité. C'est pourquoi nous devons considérer la question de l'énergie dans son ensemble et à long terme.»

Monsieur Hans Spreng du service de la voirie de la ville de Zurich a mis en évidence le fait que les volumes d'ordures augmentent continuellement et présenté les problèmes d'élimination qu'ils impliquent. Il a recommandé de trier, si possible, les ordures avant de les jeter et de tenir compte, déjà au moment des achats, des problèmes d'élimination pouvant éventuellement apparaître par la suite.

Défense des positions acquises

La Conseillère nationale Elisabeth Zöchl a fait le point des discussions relatives au nouvel article constitutionnel sur l'énergie. Lors de l'examen de cette question, elle a souvent eu l'impression qu'il ne s'agissait pas toujours de trouver des solutions fiables, mais plutôt de défendre des positions acquises. Les termes «énergie» et «environnement» ne se limitent pas uniquement au sol, à l'eau et à l'air, mais ils concernent également les conditions sociales et l'environnement personnel de tout un chacun. Les progrès réalisés dans ces domaines poussent à des attitudes de consommation et de confort différentes. Ce qui implique par ailleurs une hausse de la consommation d'énergie. Il est donc raisonnable que la Confédération obtienne les compétences nécessaires afin de pouvoir intervenir là où des actions volontaires sont inexistantes ou insuffisantes.

Impact des centrales hydrauliques sur l'environnement

Monsieur Franz Benelli, directeur des Kraftwerke Oberhasli AG (KWO), a montré à l'aide de l'exemple du projet d'extension Grim-

reits beim Einkauf die später eventuell entstehenden Entsorgungsprobleme zu beachten.

Gerangel um eigene Standpunkte

Nationalrätin Elisabeth Zöchl referierte über den Stand der Diskussionen des neuen Energieartikels in der Bundesverfassung. Die Behandlung dieser Frage habe bei ihr des öfteren den Eindruck hinterlassen, dass es nicht in jedem Falle darum gegangen sei, tragfähige Lösungen zu finden, sondern vielmehr um ein Gerangel um eigene Positionen. Die Begriffe Energie und Umwelt hätten aber nicht nur mit Boden, Wasser und Luft zu tun, sondern mit sozialen Verhältnissen und mit dem persönlichen Umfeld des einzelnen Bürgers. Die Entwicklung innerhalb dieser Bereiche führe zu einem anderen Konsum- und Komfortverhalten. Dies wiederum sei mit einem Energiemehrverbrauch verbunden. Es sei deshalb sinnvoll, dass der Bund die erforderlichen Kompetenzen erhalte, um dort eingreifen zu können, wo freiwilliges Handeln fehle oder nicht ausreiche.

Umweltverträglichkeit von Wasserkraftwerken

Franz Benelli, Direktor der Kraftwerke Oberhasli AG (KWO) zeigte am Beispiel des Ausbauprojektes Grimsel-West die Konflikte zwischen Strombedarf auf der einen und überstaute Landschaften auf der anderen Seite auf. In seinen Ausführungen über den Stand der Umweltverträglichkeitsprüfung (UVP) kam er zum Schluss, dass das Instrument der UVP heute noch zu jung sei, um bereits aufgrund der ersten bisherigen Erfahrungen abschliessend sagen zu können, wie bei der Verfassung des UVP-Berichtes vorzugehen oder welches Verfahren bei der Prüfung des Berichtes anzuwenden sei.

400 Millionenstädte im Jahr 2000

Das grösste Problem der Gegenwart sei die Bevölkerungsexplosion. Im Jahr 2000 werde es auf der Welt rund 400 Städte mit einer Einwohnerzahl von über einer Million Menschen geben. Vor dieser Tatsache würden in Zukunft alle anderen Probleme der Welt verbllassen. Dies führte der deutsche Umwelt- und Energiewissenschaftler Professor *Gerhard Bischoff* aus. Er wies darauf hin, dass die von der Dritten Welt ausgehende Zerstörung unseres Ökosystems eine Folge des gravierenden Energiemangels sei. Aus diesem Grunde sei es unumgänglich, in diesen Gebieten verstärkt neue und umweltgerechte Energieversorgungssysteme einzuführen, damit dem Abholzen der tropischen Regenwälder Einhalt geboten werden könne. Dabei komme der Elektrizität eine eigentliche Schlüsselrolle zu.

Mit der Beantwortung von Fragen aus der Zuhörerschaft schloss die informative Tagung, die wohl keinen Teilnehmer unberührt in den Alltag entliess.

Ps/ip

sel-Ouest, les conflits existant entre les besoins en électricité d'une part et la protection des paysages d'autre part. Dans ses propos sur la situation de l'étude d'impact sur l'environnement (EIE), il est arrivé à la conclusion que l'instrument EIE est actuellement encore trop nouveau pour pouvoir, d'après les premières expériences faites jusqu'à présent, dire de manière définitive comment doit être rédigé le rapport et de quelle manière le vérifier.

400 villes de plus d'un million d'habitants d'ici à l'an 2000

L'explosion démographique mondiale est de nos jours un problème crucial. En l'an 2000, il y aura quelque 400 villes de plus d'un million d'habitants sur terre. C'est là un fait qui risque d'occulter à



Im Anschluss an die Vorträge beantworteten die Referenten Fragen der Teilnehmer.

A la suite des exposés, les conférenciers ont répondu aux questions des participants.

Photos: E. Stucki, EKZ

l'avenir tous les autres problèmes mondiaux. Voilà ce qu'a expliqué le professeur *Gerhard Bischoff*, spécialiste allemand de l'énergie et de l'écologie. Il a attiré l'attention sur le fait que la destruction de notre système écologique qui part du Tiers monde est une conséquence du manque important d'énergie. Pour cette raison il est indispensable de poursuivre l'introduction des nouveaux systèmes d'approvisionnement en énergie respectant l'environnement dans ces régions, et pouvoir ainsi arrêter le déboisement à outrance des forêts tropicales. L'électricité joue dans ce cas un rôle-clé.

Une discussion avec les auditeurs a clos l'intéressante journée des consommateurs, qui n'a certainement laissé aucun participant indifférent.

Ps

Generalversammlung der ASVER

Am 2. November 1989 fand in Bern die Generalversammlung des Schweizerischen Verbandes für elektrische Strassenfahrzeuge (ASVER) statt.

In seinem Tätigkeitsbericht liess ASVER-Präsident *Henri Payot* die Schwerpunkte der Verbandsaktivitäten im vergangenen Jahr Revue passieren. Dabei erwähnte er insbesondere die Mitwirkung der ASVER beim vierten Grand Prix Formel E des ACS am 27./28. Mai in Emmen, bei dem sich das von der ASVER organisierte Probefahren für jedermann mit 400 registrierten Probefahrten als ausserordentliche Attraktion erwies. Auch die erstmals durchgeföhrte, gemeinsam mit dem ACS organisierte On-Road-Meisterschaft für Elektromobile am 29./30. September in Rapperswil verzeichnete mit 34 Teilnehmern, einem vielfältigen Rahmenprogramm und zahlreichen Besuchern einen grossen Erfolg. Payot konnte auch über einen erfolgreichen Abschluss der Kontakte zu den Strassenverkehrsämtern berichten, die zur Einigung auf eine einheitliche Grundlage für die Besteuerung von Elektromobilen auf Basis der Motorleistung geföhrten.

Assemblée générale de l'ASVER

L'Assemblée générale de l'Association suisse des véhicules électriques routiers (ASVER) a eu lieu le 2 novembre 1989 à Berne.

Dans son exposé, le président de l'ASVER, *Henri Payot*, a passé en revue les principales activités de l'Association au cours de l'année. Il a relevé tout particulièrement la collaboration de l'ASVER au 4e Grand Prix de Formule E de l'ACS les 27 et 28 mai dernier à Emmen. La possibilité offerte par l'ASVER de conduire un véhicule électrique sur un parcours spécialement réservé à cet usage s'est révélée être une attraction extraordinaire dont 400 personnes ont profité. Le championnat On-Road pour véhicules électriques organisé en commun avec l'ACS a, lui aussi, connu un franc succès. Réalisé pour la première fois les 29 et 30 septembre à Rapperswil, il a proposé un programme varié, qui a attiré 34 participants ainsi qu'un bon nombre de visiteurs. Monsieur Payot a également mentionné l'intervention de l'ASVER auprès des directeurs des services cantonaux des automobiles, intervention qui a permis d'obtenir une uniformité dans la taxation des véhicules électriques routiers, et ce sur la base de la puissance électrique du moteur installé.

Auf internationaler Ebene informierte der ASVER-Präsident über die Gründung der internationalen Organisation WEVA - World Electric Vehicle Association mit den drei Regionen Europa/Afrika, Amerika und Pazifischer Raum/Asien. Diese Organisation wird u.a. alle zwei Jahre ein internationales Symposium in einer dieser drei Regionen organisieren, wobei das nächste im Jahr 1990 in Hongkong stattfinden wird. Payot berichtete auch von der geplanten Gründung einer Vereinigung europäischer Städte, die die Auswirkungen und die Möglichkeiten der Einführung von Elektromobilen in den Städten sorgfältig untersuchen will. Ihre Bereitschaft zur Mitwirkung in dieser Organisation haben bereits 20 Städte aus 8 europäischen Ländern bekundet, darunter – zum grossen Bedauern des ASVER-Präsidenten – jedoch keine aus der Schweiz.

Im Anschluss an den statutarischen Teil der Generalversammlung informierten zwei technische Kurzreferate über Ergebnisse von Arbeiten der Aktion Cost 302: Prof. René Jeanneret von der Ingenieurschule Biel stellte die Ergebnisse des Versuchsbetriebes mit einem auf Elektroantrieb umgerüsteten Mercedes-Transporter bei den PTT vor. Nach seinen Ausführungen hat der Versuch gezeigt, dass der Elektrofurgon, nach Behebung aller Mängel, sich für die Paketverteilung der PTT in etwa 90% aller Zustellbezirke eignet. Der Anschaffungspreis und die Betriebskosten (inkl. Amortisation der Batterien) seien zwar bedeutend höher als beim Benzinfahrzeug, da die Elektrovariante aber keine Schadstoffe und wenig Lärm verursache, werde durch sie die Lebensqualität in den befahrenen Wohnquartieren verbessert.

In einem weiteren Kurzreferat berichtete Christoph Brönnimann vom Ingenieurbüro BSE in Aefligen über die Entwicklung eines Messgerätes zur Erfassung der Batteriekapazität unter den in Elektrofahrzeugen bestehenden Bedingungen. Das mikroprozessor-steuerte Gerät soll eine Prognose über die noch zur Verfügung stehende Reichweite oder Fahrzeit bei gleichbleibenden Fahrbedingungen ermöglichen – Angaben, die sicher jedem Elektromobilfahrer höchst willkommen wären!

Bm

Hauptversammlung des Schweizerischen Wasserwirtschaftsverbandes (SWV)

Am 21. und 22. September 1989 fand in Flims-Waldhaus die Hauptversammlung des Schweizerischen Wasserwirtschaftsverbandes statt. Der Zufall wollte es – oder war es Absicht? –, dass es just 100 Jahre her sind, dass das Parkhotel mit Strom für die Be-

Assemblée générale de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux

L'Assemblée générale de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux (SWV) s'est tenue les 21 et 22 septembre dernier à Flims-Waldhaus. Le hasard a voulu – ou peut-être était-ce intentionnel – que voici 100 ans l'éclairage électrique entrait au Park-

DÉCLARATION

1 Les personnalités soussignées, représentant sur le plan mondial une large majorité des organismes et personnes participant dans leur pays respectif ou zone d'influence au développement du véhicule électrique routier ou de façon plus générale des engins de propulsion électrique, marquent par le présent mémorandum leur volonté de joindre leurs efforts et de partager leur expériences..

C'est pourquoi ils conviennent de se rencontrer au sein d'un organisme à l'échelle mondiale dont les buts et la structure sont définis ci-après.

2 Les buts de cet organisme sont :

- de faciliter l'échange de toutes informations susceptibles de favoriser le développement du véhicule électrique;*
- de coordonner l'organisation des symposium "E.V.S." au rythme d'un tous les deux ans, par rotation entre les trois zones géographiques : continent américain, Asie-Pacifique, Europe-Afrique. Ce principe de rotation entraînera l'organisation d'E.V.S. I0 dans la zone Asie-Pacifique et d'E.V.S. II dans la zone Europe-Afrique, après EVS 9 tenu au Canada.*

L'organisme précité s'interdit de s'immiscer dans la tenue des réunions nationales ou régionales, quel qu'en soit le caractère, mais se réserve explicitement le patronage des E.V.S. mondiaux futurs en évitant, par tous contacts utiles, double emploi et concurrence stérile.

3 Pour la mise sur pied de cette organisation mondiale et pour atteindre les buts ci-dessus, en évitant toute lourdeur coûteuse, il est fait appel, pour un premier temps, à l'aide du Canada, qui accepte gracieusement de centraliser les tâches de secrétariat, sous la conduite d'un directoire composé d'un nombre restreint de représentants des trois zones géographiques, désignés par les organismes oeuvrant dans ces zones au développement du véhicule électrique.

Il appartiendra à ce directoire de proposer dès que possible les règles générales de fonctionnement de l'organisme mondial, à la réussite duquel les soussignés sont particulièrement attachés et pour laquelle ils s'engagent à mettre en commun, bénévolement, tous leurs efforts.

Gründungsurkunde des internationalen Elektromobil-Verbandes Acte de fondation de l'organisme mondial du véhicule électrique

Dans un autre bref exposé, d'ingénieurs BSE à Aefligen a parlé du développement d'un appareil de mesure servant à enregistrer la puissance d'une batterie dans les conditions d'exploitation propres aux véhicules électriques. Cet appareil commandé par microprocesseur permettra d'évaluer la distance ou la durée de parcours encore réalisable en conduite régulière – des données que tout conducteur de véhicule électrique serait certainement ravi de connaître!

Bm

Sur le plan international, le président de l'ASVER a informé de la création de l'organisme faîtier mondial, la WEVA (World Electric Vehicle Association) qui regroupera les trois zones suivantes, à savoir Europe-Afrique, Amérique et Asie-Pacifique. Cette association organisera, entre autres, tous les deux ans un Symposium international dans une des trois zones précitées; le prochain ayant lieu en 1990 à Hong-Kong. Henri Payot a également mentionné la création éventuelle d'une association de municipalités soucieuses d'étudier l'impact et les possibilités d'introduction de véhicules électriques dans leurs villes. Vingt villes représentant huit pays européens – mais aucune ville suisse au grand regret du président de l'ASVER – ont déjà accepté de coopérer à cette organisation.

Les affaires statutaires de l'Assemblée générale une fois liquidées, deux conférenciers ont présenté les résultats de l'opération Cost 302. Le professeur René Jeanneret a présenté les résultats d'un essai réalisé avec une camionnette Mercedes équipée d'un entraînement électrique, actuellement utilisée par les PTT. L'essai a montré qu'après avoir éliminé tous les défauts, ce véhicule convient à la distribution des paquets des PTT dans pour ainsi dire 90% des quartiers concernés. Le prix d'achat et les frais d'utilisation (amortissement des batteries inclus) sont, il est vrai, nettement supérieurs à ceux d'un véhicule normal. Etant donné toutefois que le véhicule électrique ne pollue pas l'atmosphère et ne fait guère de bruit, il permet d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers d'habitation qu'il dessert.

Christoph Brönnimann du bureau d'ingénieurs BSE à Aefligen a parlé du développement d'un appareil de mesure servant à enregistrer la puissance d'une batterie dans les conditions d'exploitation propres aux véhicules électriques. Cet appareil commandé par microprocesseur permettra d'évaluer la distance ou la durée de parcours encore réalisable en conduite régulière – des données que tout conducteur de véhicule électrique serait certainement ravi de connaître!

leuchtung versorgt wurde. Grund genug, dem EW Flims zu diesem Jubiläum zu gratulieren.

Nach der Gratulationsadresse ging *Theo Fischer*, Nationalrat und Präsident des SWV, näher auf die Problematik in der Gesetzgebung ein. Wörtlich sagte er: «Die Gesetzesmaschinerie läuft auf Hochtouren; die Effizienz des eidgenössischen Parlamentes nimmt besorgniserregend ab. Die Gesetzesnormen werden immer detaillierter. Alles und jedes wird minuziös in Gesetzesnormen geregelt. Dies führt zu Vollzugsschwierigkeiten und zu einer immer dichten Folge von Revisionen, vielfach von Gesetzen, die kaum recht in Kraft sind.»

Anschliessend an diese allgemeinen Bemerkungen zur Gesetzgebungstätigkeit nahm Präsident Fischer zur Revision des Gewässerschutzgesetzes Stellung. Bezuglich der Sicherung angemessener Restwassermengen wurde vom Bundesrat vorgeschlagen, dass die Restwassermengen nach einer für die ganze Schweiz geltenden Formel zu bestimmen seien, was sowohl vom Ständerat wie auch vom SWV eindeutig abgelehnt wurde. Fischer zweifelte daran, ob eine solche Lösung auf Stufe Bund besser sei, als den Kantonen einen gewissen Spielraum zu erlauben. Bezuglich des ominösen Landschaftsrappens verwies Fischer u.a. auf ein Gutachten von Prof. Dr. P. Böckli, Basel, der klar und eindeutig feststellte, dass der Landschaftsrappen, wie er von Landschaftsschutzseite vorgeschlagen wurde, eine Steuer sei, für die die verfassungsmässige Grundlage fehle. Fischer betonte, dass der Landschaftsrappen eine völlig verfehlte Konstruktion sei, die zu grotesken Situationen führe. Er widerspreche dem vielgerühmten Verursacherprinzip, in dem nicht der Verursacher, sondern der Nichtverursacher zur Kasse gebeten würde. Dass die Gewässerschutzinitiative, die zu einem Verbot neuer Nutzungen von Wasserkräften führen würde, vom SWV abgelehnt wird, ist eine natürliche Folge dieser absoluten Verfassungsbestimmung. Nach einem Appell, Sorge dafür zu tragen, dass der Strom sinnvoll und sparsam verteilt und eingesetzt werde, ging Fischer zu den statutarischen Traktanden über. Im Anschluss daran referierte Dr. U. Büchi in einem lebendig gehaltenen und mit vielen Dias untermauerten Vortrag über Menhire (prähistorische Funde von Steinsetzungen) im Kanton Graubünden. Anderntags konnten die Teilnehmer die Baustelle der Kraftwerke Ilanz AG besichtigen.

Vor der Hauptversammlung fand eine interessante Vortragsgestaltung über die Umweltverträglichkeitsprüfung für Wasserkraftanlagen statt.

E. Bucher, VSE

UNIPEDE - Studienkomitee für Informatik

Am 12. Oktober 1989 fand in Opatija in Jugoslawien eine Sitzung des Studienkomitees für Informatik der UNIPEDE statt.

Die Manöverkritik über das fünfte Informatik-Symposium vom 1./2. Juni 1989 in Antwerpen führte zum Ergebnis, dass die Präsentationen der 49 Berichte durch Rapportoren von deren Qualität wesentlich abhängt. Die Rapportoren sollen für ein zukünftiges Meeting vermehrt mitbestimmen können, indem sie beispielsweise ins Reading-Committee miteinbezogen werden. Das nächste Symposium wird voraussichtlich 1992 in der Bundesrepublik Deutschland durchgeführt werden.

Für den vom 9. bis 14. Juni 1991 in Kopenhagen stattfindenden UNIPEDE-Kongress mit dem Thema «Elektrizität ohne Grenzen» wird das Studienkomitee für Informatik versuchen, in einem Videofilm die mögliche Zukunft der Informatik in der Produktion und Verteilung von Elektrizität zu visualisieren.

Es wurde angeregt, auf nationaler Ebene ein zentrales Inventar über verfügbare Computerprogramme in EWs und EVUs zu erstellen. Eine Expertengruppe wird sich mit diesem Vorschlag auseinandersetzen.

Neben der Präsentation über den Stand der Arbeiten verschiedener Expertengruppen wurde die Tagung mit einem Brainstorming über den zukünftigen Stellenwert der Informatik in Elektrizitätsunternehmungen abgeschlossen.

Dr. K.P. Schäffer, EBL

hotel – une raison suffisante pour féliciter l'entreprise d'électricité de Flims.

Dans son allocution, le Conseiller national et président de la SWV, *Theo Fischer*, a mis l'accent sur les problèmes rencontrés dans la législation. Selon lui, «si la machinerie législative marche à plein régime, l'efficacité des Chambres fédérales diminue par contre de manière inquiétante. Les normes légales sont de plus en plus détaillées, réglant absolument tout avec minutie. Il s'ensuit des difficultés d'exécution et des révisions de plus en plus nombreuses, souvent pour des lois n'ayant jamais été sérieusement en vigueur.»

A la suite de ces remarques générales, le président de la SWV s'est prononcé sur la révision de la Loi sur la protection des eaux. En ce qui concerne la garantie de débits minimaux appropriés, le Conseil fédéral a proposé de les fixer suivant une formule valable pour l'ensemble de la Suisse, ce qui a été nettement rejeté tant par le Conseil des Etats que par la SWV. M. Fischer doute qu'il soit préférable de régler cette question à l'échelon fédéral plutôt que de laisser une certaine liberté d'action aux cantons. A propos du «centime pour le paysage», M. Fischer a renvoyé, entre autres, à une expertise du professeur P. Böckli, Bâle, qui a constaté nettement que le «centime pour le paysage» tel qu'il a été proposé par les écologistes est un impôt ne reposant sur aucune base constitutionnelle. M. Fischer a insisté sur le fait que le «centime pour le paysage» est une construction ratée suscitant des situations grotesques. Il est en contradiction avec le principe de causalité, en ce sens que ce n'est non pas celui qui cause un dommage mais le lésé qui aurait à payer les pots cassés. Le fait que la SWV rejette l'initiative pour la protection des eaux impliquant l'interdiction de développer l'utilisation des forces hydrauliques est la conséquence de cette formulation absoluiste. Après un appel en faveur d'une distribution et utilisation judicieuses et économies de l'électricité, M. Fischer est passé aux affaires statutaires.

U. Büchi a ensuite présenté un intéressant exposé rehaussé de nombreuses diapositives sur les menhirs (mégolithes préhistoriques) se trouvant dans le canton des Grisons. Le lendemain, les participants ont eu la possibilité de visiter le chantier des Forces Motrices d'Ilanz S.A.

L'Assemblée générale a été précédée d'une Journée d'information sur l'étude de l'impact sur l'environnement pour les installations hydrauliques.

E. Bucher, UCS

UNIPEDE: Comité d'études de l'informatique

Le comité d'études de l'informatique de l'UNIPEDE s'est réuni le 12 octobre dernier à Opatija en Yougoslavie.

Les critiques concernant le cinquième symposium sur l'informatique des 1er et 2 juin à Anvers ont mis en évidence combien il est important de bien présenter les rapports. Il faudrait, pour une réunion future, tenir davantage compte de l'avis des rapporteurs en leur permettant – à titre d'exemple – de participer au «reading-committee». Le prochain symposium est prévu pour 1992 en République Fédérale d'Allemagne.

Le congrès de l'UNIPEDE consacré à «Electricité sans frontières» aura lieu du 9 au 14 juin 1991 à Copenhague. L'objectif du comité d'études de l'informatique sera, dans ce cas, d'essayer de visualiser dans un film vidéo l'avenir éventuel de l'informatique dans la production et la distribution.

Il a été suggéré de dresser un inventaire central des programmes (système informatique) à disposition dans les entreprises d'électricité et les sociétés d'approvisionnement en électricité. Un groupe d'experts étudiera cette proposition.

La réunion a également porté sur l'état des travaux des divers groupes d'experts et s'est achevée par un brainstorming sur l'importance future de l'informatique dans les entreprises d'électricité.

K.P. Schäffer, EBL